Portrait de conseillère : Aminata NIAKATE



PORTRAIT DE MEMBRE PUBLIÉE LE 02/05/2022

Qui sont les conseillères et conseillers du CESE ? Chaque semaine, retrouvez le portrait d'une ou un membre du CESE : parcours, engagement dans la société civile organisée et ambitions pour leur mandat au sein de la troisième assemblée de la République ... Focus sur celles et ceux qui forment la société agissante.

C’est dans le cadre de sa profession d’avocat que débute l’engagement d’Aminata Niakaté, pour défendre les jeunes collaborateurs au sein de l’Union des Jeunes Avocats (UJA), ce qui la mènera plus tard à siéger au Conseil National des Barreaux et à l’UNAPL (l’Union Nationale des Professions Libérales, qu’elle représente au CESE via l’U2P). Son engagement s’étend également à la politique et à l’associatif, où elle mène trois combats : pour la protection de l’environnement, contre les discriminations et contre la peine de mort.

Une avocate aux multiples casquettes

En 2009, alors qu'elle approche des trente ans, Aminata Niakaté entame un tournant : « *c'était l'année charnière !* », au cours de laquelle elle s'engage dans pas moins de trois organisations. Elle rejoint l'Union des Jeunes Avocats, dont elle devient présidente de la branche parisienne puis de la fédération nationale. C'est à ce titre qu'elle sera également élue au Conseil national des Barreaux : Présidente de la commission égalité, elle travaille en particulier sur les questions de parité, de handicap et de discriminations. Malgré de nombreuses résistances, elle parvient au cours de sa présidence à faire voter l'entrée du principe essentiel d'égalité et de non-discrimination dans le Règlement Intérieur National des Avocats.

Au cours de cette même année 2009, Aminata Niakaté intensifie son engagement pour l'écologie et dans la lutte contre le dérèglement climatique. Après avoir participé à de nombreuses manifestations, dont elle regrette le « *faible impact* », elle souhaite être actrice des décisions publiques. Elle décide ainsi d'adhérer à Europe Ecologie Les Verts. D'abord élue dans l'opposition à Vitry-sur-Seine, elle l'est aujourd'hui dans le XVème arrondissement parisien et siège à ce titre au Conseil de Paris.

Simultanément, touchée par le parcours d'un condamné à mort en Géorgie, Troy Davis, dont elle suit les actualités marquées par de nombreux sursis jusqu'à son exécution, elle adhère à l'association Ensemble contre la peine de mort : « *je distribuais des tracts, à la Fête de l'Huma et à la Gay Pride. Quelques années plus tard, j'ai rejoint le Conseil d'administration et il y a un peu plus d'un an je suis devenue présidente de cette ONG* ». A l'heure où 1 Français sur 2 se déclare favorable à la peine de mort, l'association agit en France pour sensibiliser à l'abolition, en plus des actions de plaidoyers auprès des Etats rétentionistes.

Une devise : accepter les opportunités

Le parcours d'Aminata Niakaté illustre un trait de caractère majeur : accepter les opportunités, « *en [se] disant qu'[elle] n'a rien à perdre* ». Elle estime que son éducation a beaucoup joué :

> *« J'ai grandi dans une cité HLM et fréquenté des établissements en zone d'éducation prioritaire. Pour moi, ça s'est bien passé : parce que j'avais des parents très attentifs, bien qu'eux-mêmes n'aient pas été scolarisés. Mon père, dont je suis très proche, me pousse à être curieuse, à pousser les portes ! Il m'a appris à ne pas avoir peur d'oser, d'essayer. »*

Cette philosophie la mène à toujours aller plus loin dans son engagement, mais également à quelques surprises. Au moment de son adhésion à l'UJA, elle coche la case « *revue* » du formulaire sur lequel elle doit déclarer ses domaines d'intérêt, pensant qu'il s'agit d'écrire des articles pour le journal de l'organisation. Au cours de la première réunion à laquelle elle participe, elle comprend qu'il s'agit de meneurs de revue : une troupe de spectacle, dont la prochaine représentation n'est que dans quelques mois. « *Je me suis dit que c'était le destin, alors je l'ai fait : j'ai fait un solo et j'ai chanté pour la première fois devant 400 personnes, 4 soirs de suite !* ».

Le changement climatique comme source de discriminations, « *plus grand défi du siècle* »

Les deux combats au cœur de l'engagement d'Aminata Niakaté sont intimement liés. Elle développe sa sensibilité pour l'écologie à travers le prisme des inégalités et discriminations que le changement climatique engendre. En particulier, les inégalités Nord -

Sud, qu'elle observe dans son pays d'origine et qui aboutissent à des situations désastreuses :

> *« Je viens du Mali, et c'est peut-être de là que vient ma sensibilité : c'est un territoire qui subit le land grabing, les surproductions en hémisphère Nord que l'on déverse en hémisphère Sud et qui mettent en faillite les petits producteurs locaux. D'année en année, je vois arriver les sacs plastiques qui fleurissent les arbres et jonchent le sol… Dans mon village, à 300 km de la capitale, je pouvais voir, la nuit, des centaines de millions d'étoiles. Vraiment, je n'ai jamais vu un ciel aussi étoilé ! Et plus je reviens, moins je vois ces étoiles. C'est terrible.*

Il s'agit là bien sûr de l'un des sujets qu'elle entend porter dans son engagement, au Conseil de Paris où elle fait partie du groupe écologiste mais aussi au CESE, où elle siège au sein de la Commission environnement. Elle souhaite que le Conseil se saisisse davantage des débats d'actualité en cours dans la société, tout en maintenant sa vision prospective qui fait sa particularité : «*sur les enjeux environnementaux, cette vision du temps long est indispensable*».



© - copyright CESE - Novembre 2026